

L'échangeur

La lettre de l'Association du Camp de César

N° 1. Avril 2007

Pourquoi "L'Echangeur" ?

Depuis 1993, l'Association du Camp de César dénonce le projet de Rcade Sud d'Angers. Jusqu'ici, les efforts de ses promoteurs sont restés vains. Mais le projet reste à notre porte. Vous étiez déjà informés par notre site

www.campdecesar.org.

Désormais, vous recevrez chez vous notre lettre d'information. Pour savoir ce que le Conseil général, le maître d'ouvrage, ne dit pas et n'écrit pas sur la **rocade sud**, ce que les élus politiques du comité consultatif de quartier de la Roseraie ne veulent jamais aborder, ce que Angers Loire métropole n'avouera jamais pour ne pas faire tâche dans son propre laboratoire du développement durable.

Lisez nous ! Rejoignez nous !

Alain Ratour
Président de l'Association du
Camp de César

**L'usine d'incinération
s'en va.....la nouvelle pollution
arrive !**

avec le projet de Rcade Sud...

Rcade Sud : la "Drôle de Guerre"

Les mois précédant juin 40, les armées franco-anglaises et allemandes s'observaient. Pas un coup de feu, mais du repérage, des opérations de reconnaissance, surtout des préparatifs intenses dans le plus grand secret. C'était "la drôle de guerre". Un climat incertain comme celui qui règne aujourd'hui autour du dossier de la rocade sud. Face à l'association du Camp de César, opposée à ce projet : le Conseil général. En 2005, il a accepté ce dossier brûlant à la demande d'Angers Loire métropole qui jugeait probablement la patate un peu chaude. Le Conseil général est devenu maître d'ouvrage et maître d'œuvre de cette rocade, tout à la fois promoteur, financeur et constructeur. Son président, Christophe Béchu, a répété que la décision de réaliser ou non la rocade sud serait prise début 2009. Le temps de mesurer les effets du contournement nord d'Angers qui entre en service en août 2008. Si le feu vert est donné, le Conseil Général lancera une enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) rendant possible les expropriations. Notre Association est convaincue que le Conseil Général ne s'engagera pas dans cette opération ruineuse (300 millions d'Euros !) sans utilité prouvée, nocive par le bruit et la pollution, destructrice de l'Horticulture, contraire au développement durable... Beaucoup de casseroles accrochées derrière ce concept démodé, relique des temps révolus du "tout bagnole". Mais pour en arriver au retrait définitif du projet, notre Association doit continuer à relever les contrevérités et les "oublis" volontaires des promoteurs de la rocade sud, à publier ses propres informations, à saisir la justice au besoin.

Vous pouvez compter sur nous.

Un calendrier à 8 ans

Si le Conseil Général prenait la décision de réaliser la rocade sud, le calendrier théorique serait le suivant :

- 2008 : étude du tracé retenu
- 2009 : procédure de Déclaration d'Utilité Publique (l'enquête publique serait à priori la dernière chance du Camp de César de faire valoir son opposition)
- 2010 : si DUP accordée, enquête parcellaire
- 2011 : expropriations, déplacement des réseaux, passation des marchés de travaux, début des travaux
- 2015 : mise en service

Site : www.campdecesar.org et www.gemmoiseries.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr

Exclusif : le projet de la rocade sud en contradiction totale avec l'esprit des documents d'urbanisme

A travers plusieurs documents d'urbanisme, le législateur veut mettre en place une nouvelle façon de concevoir les agglomérations. Des politiques urbaines qui soient plus cohérentes, dans le principe du développement durable et donc qui ne soient plus centrées sur la voiture.

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols)
- Le PDU (Plan de Déplacement Urbain)
- Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui remplace le SDRA (Schéma Directeur de la Région Angevine)
- Le projet d'Agglomération

Or le projet de rocade sud est contraire à tous ces documents : pas d'évaluation des incidences de la rocade sur l'environnement, pas de réduction du trafic automobile, plus de spécificité horticole, pollution : air, bruit. La rocade a été voulue dans les années 70, à l'époque où les agglomérations étaient pensées autour de l'automobile. Cette politique mène vers une impasse.

L'alternative à la rocade, ce sont les transports en commun et le coût de la rocade pourrait permettre de financer la 2ème ligne de tramway !

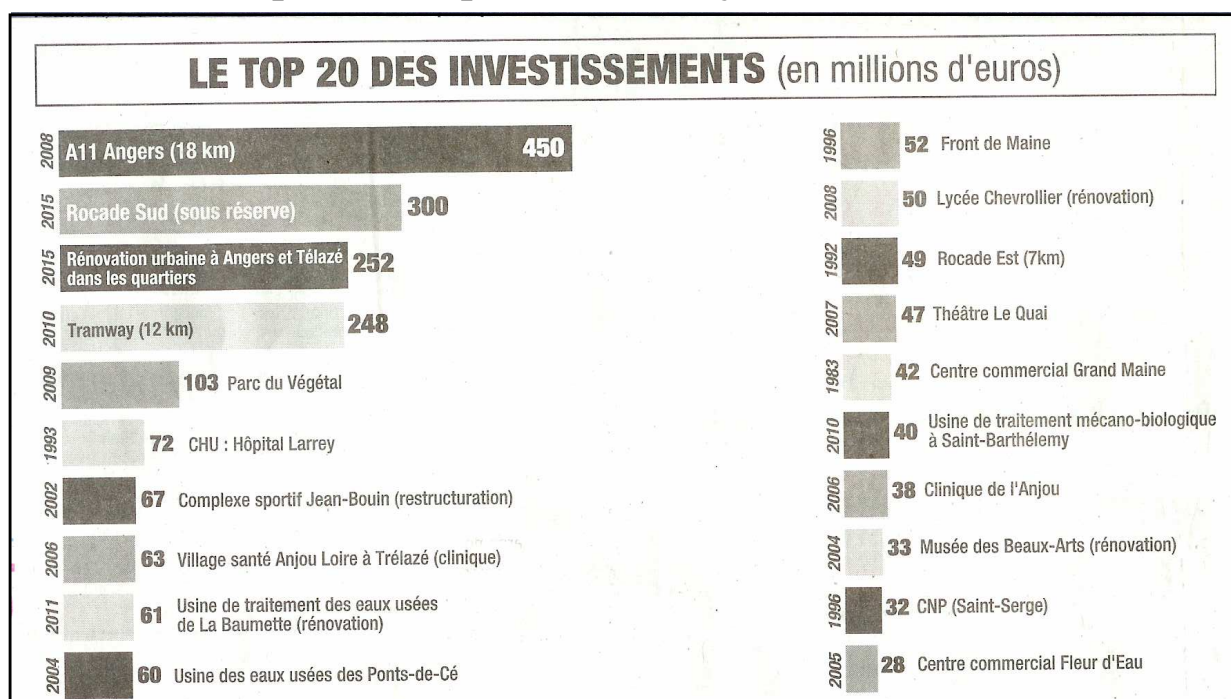
En ligne sur le site de l'Association :
www.campdecesar.org

Les doutes du Conseil de développement sur l'opportunité de la rocade sud.

Il faut arrêter d'opposer la protection de l'environnement et le développement économique. Au contraire, il faut rechercher toutes les solutions qui permettent de les concilier. De la même façon, on peut attendre des collectivités qu'elles fassent des choix plus raisonnés en matière de déplacements et de transports. Est-il bien cohérent d'investir des sommes considérables dans les transports en commun comme le tramway et de vouloir en faire autant dans de nouvelles rocade qui ne profitent qu'aux déplacements individuels en automobiles ? En d'autres termes, il serait mieux d'orienter l'argent public prévu pour la rocade sud vers la réalisation de l'indispensable seconde ligne de tramway. C'est le sens des propos qui ont été tenus lors de la réunion du 19 décembre 2006 du Conseil de développement, consacrée au futur SCOT (Schéma de cohérence territoriale, ex-Schéma directeur de la région Angevine). Pour mémoire, le Conseil de Développement réunit 110 membres représentatifs de la "Société civile" chargés de formuler des avis et des propositions auprès des élus d'Angers Loire Métropole.

Rocade Sud : plus cher que le Tramway !

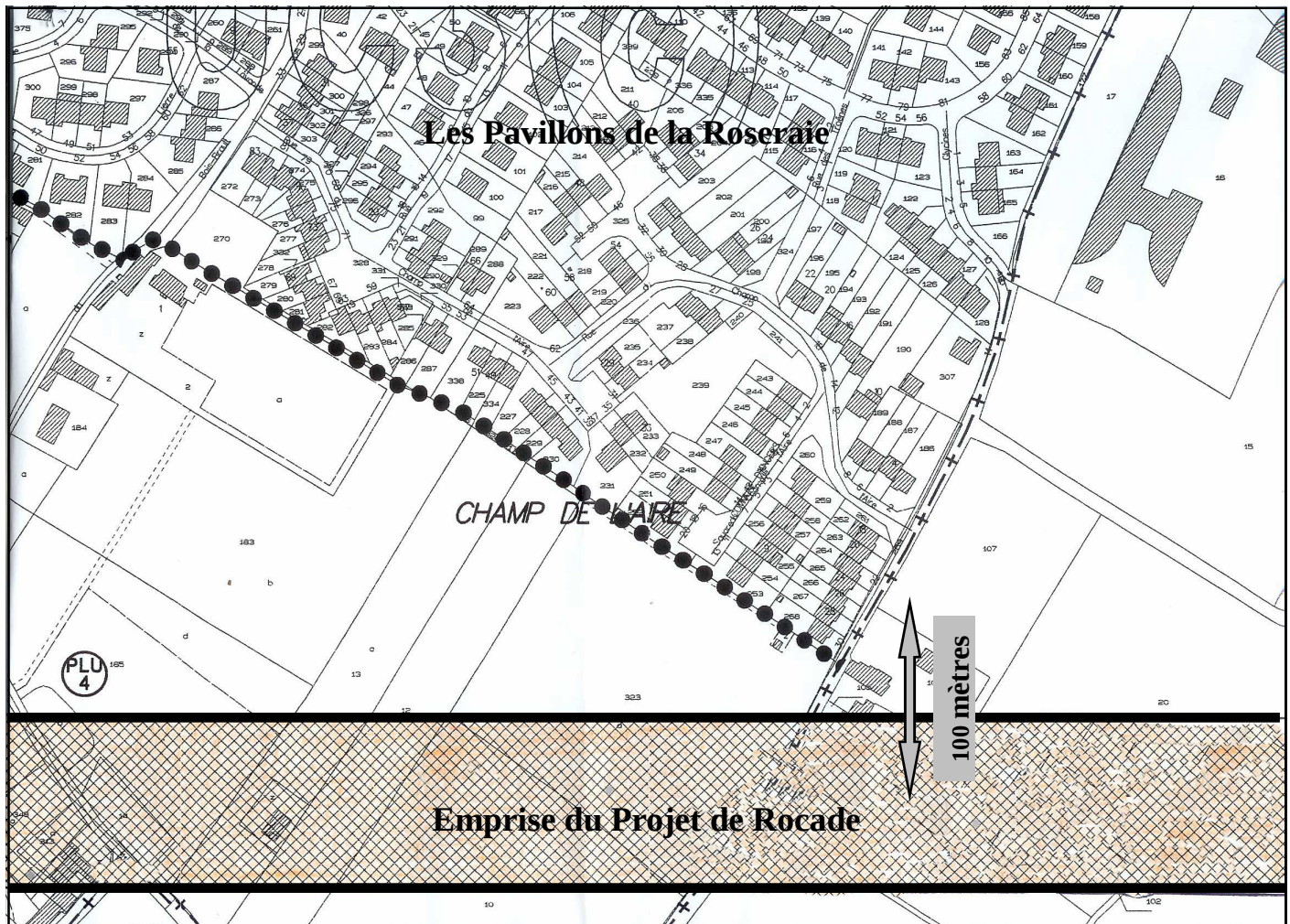
(Source Courrier de l'Ouest 13 Janvier 2007)



Pour en savoir P L U : les emprises de la rocade sud

Les Plans Locaux d'Urbanisme (ex-Plans d'Occupation des Sols) prévoient les futurs projets d'aménagement. Même ceux dont la réalisation n'est pas certaine comme la rocade sud. Le plan ci-dessous représente la pointe sud des pavillons de la Roseraie. En bas, le fuseau provisoire de la rocade. L'extrémité du square du Champ de l'Aire serait à moins de 80 m de la bande centrale de cette voie express, les premières maisons de la rue du Lierre à 280 mètres ¹. Si vous voulez savoir à quelle sauce vous risquez d'être mangé (mais le pire n'est jamais sûr !), allez consulter le Plan Local d'Urbanisme dans vos mairies respectives et situez votre maison.

¹ A titre de comparaison la longueur du jardin du mail est d'environ 250 mètres



Une carte du secteur de la Roseraie est disponible sur : www.campdecesar.org/telechargement/Carte.pdf

La poursuite de notre combat contre la rocade sud a un coût. Pour être plus forts, soyons encore plus nombreux

Association du Camp de César
Route de la Roche , 49130 SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE

Nom / Prénom.....

Adresse.....

Tel :E-Mail :

Souhaite (ré)adhérer à l'Association du Camp de César

Je joins le montant de ma cotisation pour l'année 2007 : 10 € par adhérent; 20 € pour un couple.

Cotisation de soutien à partir de 15 € par adhérent.

Signature :

Jean-Claude Antonini

"Je suis médecin. J'attache donc beaucoup d'importance à la réduction des nuisances qui, à force de répétition, influent sur la santé publique" (Métropole, journal d'Angers Loire Métropole, hors série mars 2007). Le président de l'Agglo "pense au bruit, à la pollution"...Mais de toute évidence pas à ceux que la rocade sud et ses 50.000 véhicules/jour pourraient envoyer sur les 30.000 habitants de la Roseraie, placés sous les vents dominants.

Le Centre Paul Papin

A l'étroit dans ses murs, le Centre Paul-Papin élargit ses recherches. Il s'est intéressé à la commune de Sainte Gemmes-sur-Loire, la limite sud des recherches. Mais le projet a été abandonné en raison de la proximité avec la future liaison autoroutière sud. (Le Courrier de l'Ouest, 30 décembre 2006)

Le Conseil Général compte ses sous

La 2 X 2 voies entre Cholet et Saumur était prévue en 2010-2012. Elle devrait être opérationnelle ...en 2018-2020 ! Le Conseil Général dispose d'une enveloppe de 35 millions d'Euros par an pour les routes départementales. Christophe Béchu explique : "Il n'y a pas de pétrole en Maine et Loire et je n'ai pas de planches à billets" (Le Courrier de l'Ouest, 6 mars 2007). La rocade sud coûterait à elle seule 300 millions d'euros. La moitié serait à la charge de l'Agglo (la ville d'Angers qui réclame cette rocade pour se débarrasser du trafic automobile de ses boulevards sud n'y mettrait pas un centime). L'autre moitié serait réglée par le Conseil général. Autant d'argent en moins pour les routes départementales en milieu rural. La vigilance du Président du Conseil général en matière d'utilisation des deniers publics est louable. Pour faire faire une économie à la collectivité départementale, le Camp de César a une excellente idée : ne pas réaliser la rocade sud. Une idée à 150 millions d'euros !

Le projet d'autoroute contournant Bordeaux annulé par la justice

Le tribunal administratif de Bordeaux a donné suite à la demande de huit associations opposées à ce projet , dont le tracé traverse vignobles et zones protégées. Les opposants au "grand contournement de Bordeaux", un projet de rocade à deux fois deux voies et péage contournant l'ouest de l'agglomération bordelaise, viennent de remporter de façon assez inattendue, une "grande victoire". (Le Monde 7 Mars 2007)

ACTUS

AFP - vendredi 26 janvier 2007, 11h18

Les poumons des enfants affectés durablement par le trafic routier



Les enfants vivant à proximité d'une autoroute ou d'une route à fort trafic ont un développement pulmonaire réduit et leur santé risque de s'en ressentir à l'âge adulte, selon une étude américaine publiée vendredi en ligne par la revue médicale britannique The Lancet.

Plus de 3.600 enfants et adolescents résidant en Californie du sud ont été suivis pendant huit ans, entre 10 et 18 ans. Leurs fonctions pulmonaires ont été mesurées chaque année.

Les enfants et adolescents ayant vécu à moins de 500 mètres d'une route à fort trafic avaient des "déficits substantiels" dans le développement de leurs fonctions respiratoires par rapport à ceux ayant vécu à plus de 1,5 km d'une voie à fort trafic.

Lors des examens, les enfants devaient inspirer à fond et expirer le plus fort possible l'air de leurs poumons, plusieurs mesures de volume et de débit étant effectuées.

Le volume expiré maximal dans la première seconde (VEMS) des enfants ayant vécu à moins de 500 m d'une voie à fort trafic correspondait à 97% de celui des enfants résidant à plus de 1,5 km, soit un déficit de 3%. Pour une autre mesure de débit respiratoire (DEMM), le déficit dépasse 6%.

"Quelqu'un qui souffre dans l'enfance d'un déficit de fonctions pulmonaires aura probablement des poumons en moins bonne santé tout le reste de sa vie", souligne James Gaudeman (University of Southern California, Los Angeles).

A l'âge adulte, une fonction pulmonaire réduite est un "facteur de risque important pour les maladies respiratoires et cardiovasculaires", ajoute le principal auteur de l'étude.

Des enfants non-asthmatiques et non-fumeurs "ont souffert de déficits significatifs de leurs fonctions respiratoires", ce qui suggère que tous les enfants en bonne santé "sont potentiellement affectés par l'exposition au trafic", précise le Pr Gaudeman.

Même lorsque la pollution est faible dans la région, les enfants vivant à proximité d'un axe routier important ont des risques de santé accrus.

Compte tenu de l'importance des effets constatés, "une réduction de l'exposition aux polluants liés au trafic conduirait à des bénéfices substantiels pour la santé publique", soulignent les auteurs, invitant à en tenir compte dans la réglementation.

Evoquant la concentration en carbone des gaz d'échappement des moteurs diesel et la pollution dues à des particules fines ou ultrafines, les auteurs précisent que d'autres études sont nécessaires pour définir la contribution de chaque polluant aux effets constatés sur le développement pulmonaire.

"Ces résultats posent d'importantes questions de société sur la structure de notre système de transport, les moteurs, les carburants, la combustion et la poussière des routes dans les zones urbaines", relève Thomas Sandstrom (University Hospital, Umea, Suède) dans un commentaire publié dans Lancet.

L'étude suggère que la pollution "primaire" récemment émise est plus dangereuse que la pollution ancienne stagnante sous forme de résidus.



www.campdecesar.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement